

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du **21 FEV. 2024**

modifiant l'arrêté du 9 février 2022 fixant la composition de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA)

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le décret n° 92-172 du 21 février 1992 modifié relatif à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture, et notamment ses articles 4-1° et 12 ;

Vu l'arrêté du 25 septembre 1992 fixant la liste des sections de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 9 février 2022 modifié fixant la composition de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA) ;

Vu l'élection de Mme BEAULIEU Emilie, maîtresse de conférences à l'ENGEES, en date du 29 décembre 2023,

Arrête :

Article 1^{er}

A l'article 1^{er} de l'arrêté du 9 février 2022 susvisé, les paragraphes concernant les membres nommés dans la section 2 sont remplacés par les suivants :

« Section n°2 : Milieu, organismes et populations

Collège des maîtres de conférence

Titulaires

CHEMIDLIN-PREVOT-BOURE Nicolas
VAUDOUR-DUPUIS Emmanuelle
HAMELIN Frédéric
HAUDIN Claire-Sophie

Suppléants

PÉRES Guénola
CRABIT Armand
BEAULIEU Emilie
SPATARO Thierry

Collège des professeurs

Titulaires

CANNAVO Patrice
KAZAKOU Eleni
OUTREMAN Yannick
TIXIER Marie-Stéphane

Suppléants

GEGOUT Jean-Claude
GABRIELLE Benoît
LE RALEC Anne
PETIT-BERGHEM Yves »

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Fait le 21 FEV. 2024

21 FEV 2024

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Pour le ministre et par délégation :

Le chef du service
des ressources humaines,



Xavier MAIRE